



**Séance ordinaire du 15 décembre 2020**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

**Délibération n°15122020D03\_3**

**Objet :** Finances communales – fixation des tarifs 2021 du service de l'eau potable de Les Marches.

Date de la convocation et de l'affichage : 9 décembre 2020  
Affichage du 17 décembre 2020 au 17 février 2021  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 27  
Nombre de pouvoirs : 2  
Nombre de conseiller n'ayant pas pris part au vote : 0  
Nombre de votants : 29  
Pour :29  
Contre :0  
Abstention :0

L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
CARREL Christine	X			
BAZIN Jean-Jacques		X		VILLAND Franck
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine	X			
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne	X			
CHAPUIS Patrick	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert	X			
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X			
GIRAUD Chantal	X			
BILLARD Roger	X			
DUCRET Régine	X			

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20201215-15122020D03\_3-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VIBOUD André	X			
BOUVET Laurence		X		Jacques VELTRI
JOLY Dominique	X			
CORDEL Lionel	X			
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah	X			
PLAGNOL Jean-Luc	X			
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
ZOWIEZ-NEUMANN Bérangère	X			

A été nommé secrétaire de séance : CHAMPONNOIS Fabien

**VU** l'article L.2224-12-4 du code général des collectivités territoriales.

**Rapporteur** : Christine CARREL, 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge des finances communales.

**Exposé des motifs** : le service public de l'eau potable constitue un service public industriel et commercial (SPIC). Il doit, à ce titre, faire l'objet d'un budget annexe financé au moyen de redevances perçues auprès de l'utilisateur devant couvrir l'intégralité des dépenses.

Le service de l'eau potable sur la commune déléguée de Les Marches est géré en régie (avec des contrats confiant des prestations techniques à des entreprises privées) et le prix de l'eau est, de ce fait, fixé par le conseil municipal.

Le prix des services de l'eau est établi selon une facturation dite du « binôme » :

- Une partie fixe correspondant à l'abonnement au service (relevé des compteurs, location, entretien des installations, facturation...)
- Une partie variable liée au volume d'eau consommé entre deux relevés.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la tarification 2021 c'est-à-dire sur les tarifs applicables aux volumes d'eau consommés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Compte tenu des modalités actuelles de facturation, les volumes consommés en 2021 seront facturés en 2022 (sauf pour les abonnés quittant leur logement dans le courant de l'année 2021).

Il est proposé de ne pas modifier les tarifs actuellement en vigueur et de les fixer par conséquent comme suit :

Part fixe (abonnement)	Part proportionnelle
53€ HT	1.10€ HT par m <sup>3</sup>

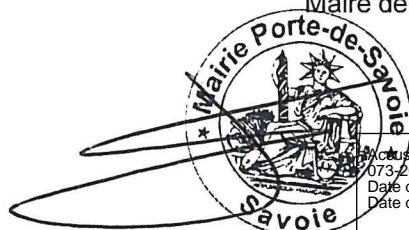
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après avoir entendu l'exposé de l'Adjointe en charge des finances,

- **ARRETE** les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme suit :
  - Part fixe : 53€ HT
  - Part proportionnelle : 1,10€ HT par m<sup>3</sup>
- **PRECISE** que sauf délibération contraire ces tarifs seront reconduits d'une année sur l'autre.

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 15 décembre 2020

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au Représentant de l'Etat le 17 décembre 2020.

**Franck VILLAND,**  
Maire de Porte-de-Savoie,



Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20201215-15122020D03\_3-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020